



Probité et Transparence : acte 2



➔ Confirmation de voyages gratuits au bénéfice de membres du SNB-CGC

Lecture en séance du Comité d'entreprise de novembre 2017* du mail d'un salarié de la Banque adressé à l'ex-Délégué Syndical Central SNB-CGC :
«...je te donne raison sur l'attribution de voyages gratuits car j'en ai moi-même bénéficié gratuitement... quand on vous propose un voyage tous frais payés à l'autre bout du monde, que celui qui aurait catégoriquement refusé me jette la première pierre. Si c'est de ce voyage gratuit dont tu parles... L'agence de voyage offrait quelques jours à des gens de CE qui les ont fait travailler... je te laisse gérer ça avec le Président de la CSL de l'époque qui m'en a fait profiter. »

Intervention en séance du Comité d'entreprise de novembre 2017* du secrétaire-adjoint du Comité d'Entreprise et Délégué Syndical Central SNB-CGC, au sujet des voyages gratuits dits « Eductours » :

«...c'est un échantillon d'une destination, il n'y a pas de facturation, il est complètement offert à qui veut y aller et ils le proposent à des gens avec qui ils travaillent... ». « Il y a des cadeaux qui sont des pratiques normales ... »

➔ Confirmation de falsification de quotient par un élu du SNB-CGC pour bénéficier d'avantages financiers

Mail de la Présidente de la CSL*, également secrétaire du CHSCT Occitanie, lu en partie en séance du Comité d'entreprise de janvier 2018* :

*« ... Je n'ai pas souhaité que mon mari soit bénéficiaire des activités sociales du CE de la BC ; J'ai donc calculé mon quotient avec mes revenus bruts en supprimant, bien évidemment l'ayant droit. J'estime et j'en suis convaincue que l'ouvrant droit ... peut prendre ou non en charge l'ayant droit... Où est la fraude ???? ». **Contrairement à ce qu'elle fait pour les autres salariés, elle a choisi de calculer et de saisir son propre quotient sur la base de ses seuls revenus à la place du revenu fiscal de son foyer.***

Intervention de la secrétaire du Comité d'Entreprise, également membre de la CSL*, lors du Comité d'entreprise de juin 2017* :

*« Après [un] contrôle [par la Présidente de la Commission du Contrôle Financier], il a été constaté ... un différentiel de 330 € sur les activités 2015/2016 que l'intéressé [l'ex-secrétaire adjointe] a régularisé. ». **Aucun justificatif de ce remboursement ne nous a été fourni à ce jour.***

Vos délégués syndicaux :

Jean-Luc Barre
05 62 93 92 14

Sophie Bellal
05 61 10 82 35

Michèle Bleuse
05 61 10 82 35

Manissa Bournier
04 68 35 92 16

Alexandra Fabre-Delmas

05 62 59 24 72

Delphine Freitas
05 59 02 97 47

Jonathan Huez
05 57 81 40 46

Permanence TOULOUSE

05 61 10 82 35
06 83 11 98 60

Site internet CFDT :
www.cfdt-courtois.fr



→ Lors du Comité d'Entreprise de janvier 2018*, le SNB-CGC a voté pour une mission d'expertise qui ne permet pas de lever toutes les suspicions car il y manque les précisions suivantes que nous avons demandées :

→ Liste des cadeaux de voyages depuis 2009, y compris les voyages dits « Eductours », de locations ou tous autres gestes commerciaux, quels sont ces cadeaux et quelles en sont les personnes physiques bénéficiaires ?

→ Liste depuis 2009 de tous les bénéficiaires de tous les voyages et de toutes les locations, ainsi que tous les tableaux d'antériorité qui servent de base aux sélections pour les voyages et pour les locations. Vérification de l'application de l'antériorité pour les sélections.

→ Calcul des quotients de tous les élus C.E., D.P. et CHSCT depuis 2009 et en complément, par sondages, le calcul des quotients des salariés non élus. En cas de quotients faux, y compris le cas identifié en juin 2017, calcul pour chaque cas du coût financier issu de cette falsification.

→ Lors du Comité d'Entreprise de février 2018, le SNB-CGC, a voté contre notre proposition d'intégrer à l'expertise les modalités ci-après :

→ La participation d'un représentant de chaque Organisation Syndicale aux rendez-vous de travail programmés par le Bureau du CE avec l'expert ;

→ La restitution sous forme d'un rapport détaillé et d'une intervention de l'expert en Comité d'Entreprise.

**Seules des questions précises trouvent des réponses précises...
Les élus CFDT entendent mettre en œuvre tous les moyens afin que tous les doutes soient levés sur la Probité et la Transparence de tous les élus du Comité d'Entreprise.**

Et nous continuerons à vous tenir informés.



(*) Cf. dans Rh.net = PV CE de juin 2017, de novembre 2017, de janvier 2018, CSL = Commission Culture Sports et Loisirs.